



La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national

FORMATION
POUR LES ÉLUS



La gestion de crise et ses outils



Durée

1 jour - 7 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université :
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux
possible



Public

Formation collective : 15 participants
maximum



Tarifs

560 € (possibilité de prise en charge
par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 1750 €

Objectifs

- Connaître le cadre de la sécurité civile en France
- Appréhender les risques du territoire communal
- Connaître les différents interlocuteurs lors de situations exceptionnelles
- Détecter la situation de crise et activer le Plan Communal de Sauvegarde

Contenu de la formation

- Définition et types de crises
- Cadre législatif et réglementaire : rôle des élus locaux, obligations légales
- Evaluation des risques du territoire communal
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : objectif, contenu, son élaboration, sa mise à jour, les exercices, etc
- Les différents interlocuteurs lors des situations exceptionnelles
- La cellule de crise
- La communication en situation de crise
- La Réserve Communale de Sécurité Civile : cadre réglementaire, sa création, etc

Modalités pédagogiques

- Développement de la théorie
- Intervention enrichie par des exemples concrets, des retours d'expériences
- Traitement de cas pratiques (individuel ou en atelier)

Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Intervenants

Jérémy ROBILLART

Juriste en droit public spécialisé en Droit des Collectivités Locales, Jérémy ROBILLART a été conseiller juridique indépendant puis Attaché territorial, chargé de la planification urbaine et de l'observatoire au sein d'un EPCI de plus de 240 000 habitants.

Depuis 2004, il est vacataire en Droit à l'Université d'Artois.

Parallèlement et depuis 2008, il est élu local dans une commune de plus de 12 000 habitants. Il occupe un poste de premier adjoint en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et de la tranquillité publique.

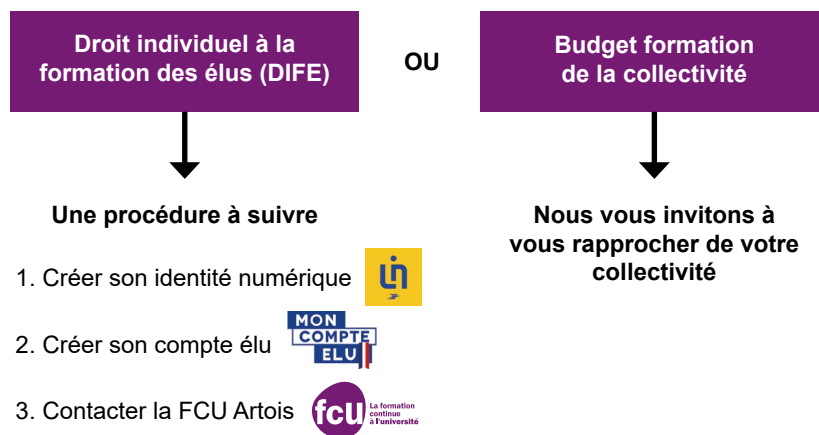
Elodie MONCHECOURT

Juriste en droit public spécialisée en droit de l'Environnement, Elodie MONCHECOURT a été conseillère juridique indépendante puis Responsable de Territoires dans une Société d'Economie Mixte d'Aménagement.

Depuis 2004, elle est vacataire en Droit à l'Université d'Artois.

Depuis 2014, elle occupe un poste de Directrice de Cabinet dans une commune de plus de 12 000 habitants.

Financement



Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

FCU Artois
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS
Tél. 03 21 60 37 68
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr